



Mariage avec abus de confiance

Par **karim**, le **05/10/2009** à **11:10**

Bonjour,

je me suis marié en algérie le 6 janvier 2009 et le 14 août 2009 ma conjointe est entrée sur le territoire français. Il y a trois semaines elle a récupéré son récipissé à la préfecture. et depuis son comportement a considérablement changé et en plus elle est tout juste enceinte. Depuis elle me fait du chantage en tout genre et elle m'a dit texto "je voulais juste mes papiers et en plus je suis enceinte tu ne peux pas m'expulser". Je me sens terriblement lésé car de mon coté j'ai été sincère et beaucoup naïf. Que puis-je faire par rapport à ses papiers.

Merci d'avance

Par **Sam**, le **05/10/2009** à **23:26**

Bonjour,

C'est souvent tres dur de se sentir trahi.

Cependant en quoi cela changerait votre situation si elle reste en france. Vous n'allez pas mourrir.

Cordialement

Sam

Par **mouloudi**, le **06/10/2009** à **13:09**

bonjour karim j'ai eu la meme situation , tu sais sa fait 2 ans que je me bats a corps et ame pour l'expulsé j'avait reussi a lui faire obtenir une OQTF mais je ne savait pas qu'elle avait fait un bebe avec un autre qui est francais alors elle est innexpulsable , est ce que tu est francais? c'est oui je te conseil de laissé tombé car sinon tu va perdre beaucoup d'argent pour une cause perdu d'avance . bon courage a toi.

Par **karim**, le **06/10/2009** à **15:00**

Bonjour, tout d'abord merci d'avoir répondu à ma question et pour répondre à Sam, c'est pas une qustion de mourir ou pas mais c'est le fait de se servir des gens naif comme moi pour se contruire un avenir et je trouve ça dégueulasse et franchement je lui souhaite d'être trahi à son tour et si je pouvais l'expulser je le ferais avec grand plaisir. Car malheureusement c'est devenu pour beaucoup un bussiness et juste pour ce genre de cas zarkosi devrait voter et faire appliquer une loi pour ce type de mariage frauduleux. Oui, je suis français et écoeuré par ces gens sans scrupules!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **cecyla**, le **03/11/2009** à **01:09**

bonsoir,sam,j'ai lu votre message et je me suis reconnue car mon mari m'a fait la meme chose. il s'est marie pour obtenir sa carte de séjour, mais depuis ces gens sans scrupules.....comme vous dites....m'ont rendu malade et depus il m'a gaché ma vie... je n'arrive pas à surmonter ma naïvetée.POURQUOI j'ai fait confiance a cet homme qui à jouer de la religion et jurer sur le coran... POURQUOI?POURQUOI?

Par **spicata**, le **03/11/2009** à **11:56**

il y a de plus en plus de mariage "gris" ou un conjoint se fait avoir pour des titres de sejour.... et en plus on fait des bébés ...pas pour l'amour mais pour des papiers....sympa pour les enfants...avec n importe qui....
et aussi pour toucher des aides....et après personne ne s'occupe de ces pauvres momes qui n'ont rien demandé à personne.
en fait tant que l'enfant n'est pas né, il n'existe pas légalement
donc il faut entamer un procédure de divorce.... et envoyer cette demande à la prefecture qui ne renouvelera pas la carte.... meme si elle est enceinte.
ensuite qui est le papa du bébé ? c'est une bonne question à se poser dans une telle situation puisqu'ils ou elles sont prêts à tout pour les papier;
la loi sur les mariages gris va changer...
quand à celui qui dit qu'est ce que ça peut faire qu'ils restent ? savez vous ce que vivent les gens qui se sont fait avoir qui se retrouvent avec des prêts à payer ?.... ils ont affaire à de vrais escrocs prêts à tout et qui ne sont plus à une escroquerie pret..... et en plus c'est

souvent des filières d'immigration clandestine organisée.... moi je veux bien qu'ils restent mais :est ce que si vous savez que des caids de la "camora" pouvaient entrer en France, vous les laisseriez s'installer ici comme ça?..... on peut défendre l'immigration...mais je peux vous certifier que c'est pas l'élite des pays qui nous arrive... mais des futurs criminels... et fraudeurs de tout poils...; faut pas s etonner des deficits des systèmes sociaux.....

Par **adilo31**, le **04/11/2009** à **17:22**

bonjour, moi je suis française et je me suis mariée au mois d'aout avec mon mari marocain, avant moi il est venu avec une française d'origine marocaine qui l' a quitté au bout de 3 semaines qu'il est arriver ici elle lui a degager ces affaires, bref lui il la déteste et elle aussi aparemment car elle lui a deja envoyer l'urssaf qd il travaillait mais il avait ses papiers et un contratAprès elle lui a bloqué ses papiers a la prefecture je ne sais comment.du coup plus de papiers meme pendant son divorce.;Il ma deja demander de faire un bébé pour qu'on arrete de se prendre la tete avc ses papiers et pour vivre mieux!mais bon je ne suis pas si dingue que ça, un bébé ça change une vie et je ferai un bébé que s'il a les papiers!donc meme s'il obtiens ces papiers je verrai bien comment il se comporte après je suis jeune j'espere que je perd pas mon temps et qu'il en vaut la peine que je suis pas entrain de me faire avoir car je sais pas s'il est vraiment pret a tout pour ses papiers.parfois je doute de lui et parfois non.mais je me ferai pas avoir avec un bébé c'est sur!après s'il m'a eu ben au moins meme sil ya un divorce yaura pas de bébé entre deux et une vie gachée...j'aurai juste perdu du temps.il faut juste ne pas jouer leur jeu avec leur chantage sinon c sur ils profitent de vous.ayez un peu de caractere.je me dis que sil voulais vraiment il serai deja parti s'en trouver une naïve.mais il est resté donc bon je pense qu'il m'aime qd meme!bon courage a ceux qui se sont fait avoir...et ceux qui doute ne faite pas de gosse!pas avant qu'ils aii leur titre d'un an!vous verrai s'ils tiennent vraiment a vous.

Par **chouber74**, le **04/11/2009** à **18:06**

je réponds à karim

bonjour, je voudrais te poser une question, le message que tu as reçu tu l'as encore? sinon tu pourras le présenter comme preuve, non?

Par **spicata**, le **04/11/2009** à **18:55**

adilo je me mefierai grave.....

fais attention.... ils disent tous qu'ils aiment ces escrocs a la carte de sejour et surtout au bébé papier....

tu ne te penses pas naive mais il faut etre passer par cette case là pour comprendre vraiment le sujet : ils sont très doués...ils ont toutes les ficelles ...et nous n'avons pas l'éducation et la moralité qui va avec pour les contrer....en plus quand tu es pris dans cette spirale, ne compte pas sur l'aide de l'état...ces escrocs profitent aussi du laisser aller de l'état français....et que leur loi sur l'immigration...; c'est sur le papier pour le restant c'est des passoires.... il y a un site qui traite specifiquement des mariages gris et des bébes pappiers... pour la

justice 80 % des mariages mixtes sont des mariages simulés, pour l'obtention de papiers.... et apparemment c'est réel....

il y a plus de 10000 demandes d'annulation chaque année....

donc il faut se méfier vraiment des sites de rencontres et des étrangers sans papiers en France qui sont prêts à tout pour rester ici....

Par **adilo31**, le **04/11/2009** à **19:45**

oui je sais bien, mais comment tu vérifies si c'est un mensonge ou pas car quand tu suspectes ça, ça n'est pas top pour ton couple du coup, car tu ne peux pas faire confiance. Si tu ne fais pas confiance, tu ne te maries pas, et du coup, il n'y aura aucun mariage français-étrangers. Et si ils sont sincères, tu le détectes comment? C'est chaud, ça même. Pour le bébé, moi, j'ai kkkun qui s'en fiche un peu pour le moment, contrairement à lui, quand il voit un gosse, il est gaga. Moi, je sais que j'ai le temps et pas pressée du tout du coup, je ne sais pas si j'ai réussi à lui remettre les idées en place ou pas, mais maintenant, il dit qu'on a le temps et qu'il faut une vie stable... ça rassure! Il s'y sera borné, je crois que je l'aurai pas épouser ça sur! Après savoir si c'est pour les papiers de toute façon, je pense que pour tous, c'est leur but, après, reste à savoir si c'est accompagné de véritables sentiments, ou c'est juste pour leur poire et partir après. Je me dis dans tous les cas, la roue tourne, ils auront peut-être leur visa, mais pour ceux qui trahissent, ça se retournera sur eux. Je ne pense pas qu'il faut être rancunier, c'est à nous de faire attention aussi de se protéger. Mon mari, malgré son sale caractère et ses tendances à s'énerver, on arrive à parler de ses choses-là, de rire, de sortir, de faire de bonnes soirées. Même si ce n'est pas la joie en ce moment, puisqu'on attend la réponse de la préfecture, et qu'on est un peu en stress à savoir si oui ou non on va encore galérer, ça met des tensions. Enfin bref, si je me fais avoir, je m'en prendrai qu'à moi-même, même si je lui en voudrai sûrement.... ce sera une expérience de plus qui me fera grandir. Sur ce, à bientôt et bon courage à tous...

Par **maitre Achour**, le **12/11/2009** à **12:02**

Bonjour Karim,

Je ne sais pas où en est votre affaire avec votre femme, mais laissez-moi vous poster ceci: ceux qui sont protégés contre l'expulsion sont:

- 1. vous êtes père ou mère d'un enfant français mineur résidant en France et vous subvenez à ses besoins depuis sa naissance ou depuis au moins un an**
 2. vous êtes marié depuis au moins 3 ans avec une personne de nationalité française à condition que la communauté de vie n'ait pas cessé
 3. vous résidez régulièrement en France depuis plus de dix ans (sauf si vous avez été en possession pendant toute cette durée d'un titre de séjour étudiant)
 4. vous êtes titulaire d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle servie par un organisme français et dont le taux d'incapacité permanente est au moins égal à 20%
 5. si vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'UE, d'un autre Etat partie à l'EEE ou la confédération suisse et si vous séjournez régulièrement en France depuis plus de 10 ans
- [s]/[s]

Cordialement

Maitre Achour

Par **spicata**, le 12/11/2009 à 13:29

tant que l'enfant n'est pas né officiellement tu n'es pas père;...; donc elle peut être expulsé après c'est vraiment compliqué d'obtenir l'expulsion...
de toute façon dans les mariages gris, le marié sincère :c'est comme si les préfets voulaient le punir d'avoir fait venir un étranger.....
sachant qu'une fois qu'elle sera divorcée, elle pourra faire venir qui elle veut de son pays....
il faut se renseigner de savoir si il n'y avait pas une autre personne avant le mariage;..

Par **linette75**, le 13/11/2009 à 10:59

bonjour ce message est adressé à SPICATA, vous ne pensez pas madame ou monsieur que vous êtes très dur dans vos propos, je suis contre le mariage gris et contre ce genre d'arnaque mais ce que vous conseillez est pire c'est d'essayer d'expulser une femme enceinte, et surtout un bébé, vous pensez tellement que le gouvernement va prendre le risque de mettre en danger une femme dans cet état et je suppose aussi que vous avez conseillé ce monsieur de séparer la mère de son enfant, même si elle n'a pas été correcte ceci est une raison de la privation de sa chair, aucune mère ne mérite un tel châtiment, je vous trouve mille fois plus cruelle que ses arnaqueurs, hélas, hélas que la France est un pays des droits de l'homme votre cause est perdue cette femme ne sera pas expulsée dans cet état et si l'enfant est français elle sera protégée et tant mieux.
pour Karim je vous souhaite beaucoup de courage, pensez avant tout à cet enfant il n'a rien demandé et n'a rien à voir avec vos problèmes de couple.

Par **spicata**, le 13/11/2009 à 11:36

je n'ai pas dit qu'il fallait l'expulser ma phrase à relire est mal formulée.
mais il faut faire les démarches comme pour une annulation de mariage.... faut pas qu'il se mette des barrières à cause de la grossesse... après c'est la préfecture qui prend la décision pas lui c'est pour protéger ses intérêts à lui que je lui conseille cela.... parce que il ne sait pas ce qu'il l'attend derrière, les violences conjugales, les dettes, les pensions alimentaires etc....
connaissez-vous des gens dans cette situation ? moi oui beaucoup je sais un peu de quoi je parle.
ensuite il y a l'histoire des bébés papiers et ça c'est horrible pour le bébé.... qui est un pauvre gosse à venir... qui ne verra pas son père si sa mère s'en occupe parce qu'il est fort possible qu'elle s'en occupe jamais...pourquoi croyez-vous qu'il y a tant de délinquance chez les jeunes enfants parce c'est des gosses laissés à l'abandon et qu'on a fait soit pour toucher des aides des CAF ou pour avoir des papiers....

quand à la France pays des droits de l'homme.... c'est pour les étrangers... parce nous les Français notre seul droit c'est de la fermer...et notre obligation c'est de payer.... payer des aides sociales en tout genres...payer des impôts, des charges sociales, est ce quelqu'un nous demande notre avis ?

avant de parler il serait bon de vous renseigner sur ce qu'est un mariage gris, sur les bébés papiers et surtout sur les filières d'immigration clandestine...un mariage gris ça peut permettre à 10/12 personnes de débouler en France en se faisant arnaquer par des patrons véreux et des marchands de sommeil...;si c'est ce que vous appelez les droits de l'homme... que des pauvres gens gagnent 3 euros de l'heure pour envoyer la moitié dans leur pays pour nourrir la famille (100 personnes environ) si c'est ça les droits de l'homme faudra trouver autre chose....

Par linette75, le 13/11/2009 à 15:08

rebonjour je ne peut pas m'enpeché de vous répondre car je suis très bien au courant , alors selon vous parce cette femme a fait un mariage gris (ce qui est pas bien du tout) elle sera une mauvaise mère (je ne le croit pas) , généralement les bébé papiers c'est la plus part du temps des hommes qui abusent de femmes françaises , je suis mère et j'aime mon enfant plus que tout , donc je ne pense pas qu'une mère puisse ne pas aimez son gosse et meme si elle a fait pour les papiers.elle va aimé son bebe .

aussi que vient faire les patrons peut scrupuleux dans notre débat , l'immigration est un sujet vaste et chaque cas est différent

aussi si vous etiez bien au courant pour faire une annulation de mariage il faut que le mariage ne soit pas consommé et dans cette histoire ce n'ai pas le cas , après je conseil a karim de faire un divorce pour fautes car il a des preuves que sa femme la piégé et aussi un test de paternité et apparamnet il veut bien expulsé son enfant donc pourquoi cherché a le voir ?

aussi pour les algeriens la premiere demande c'est une carte de 1 an et après celle de 10 ans , si vraiment la femme aurait voulu ses papiers pourquoi ne pas attendre cette petite période , car un recipicé ne sert a rien donc je ne voudrait pas rentré dans une polémique

et je vous conseil de pas le faire aussi est arrêté de mettre tout les étrangers dans un meme panier , je suis étrangere et je travail comme vous et je paie les impôtsje suis juste d'accord avec vous sur le manque d'éducation de certain jeunes issu de milieu différents.

Par spicata, le 13/11/2009 à 15:46

les bébés papiers ce n est pas que les hommes les femmes s y mettent aussi...parce que la loi est devenue plus severe et va encore se durcir avec les mariages gris.... donc le bébé c'esst la carte definitive...

sauf que moi je suis française....et que malheureusement les gens qui font des mariages gris pour les papiers et bien ce n est pas la creme de la société....parce que c'est des escrocs...pas que sentimentalement....derrière il y a l'argent les pensions alimentaires les aides sociales et les dettes qu'on laisse à payer à l'autre. nous les français on a un reste de moralité judeo chrétienne...est ce qu'en plus on pourrait ça dans leurs pays... le plus petit accroc c'est la prison et la reconduite à la frontière...; et nous parce qu'on est français et pays des droits de l'homme on devrait accepter des escrocs ?

alors j'ai pas porté de jugement sur le fait qu'elle soit une bonne mère ou pas mais je sais que les centre d'education pour enfant mineurs sont pleins d'enfants délaissés....et que tous les ans faut les agrandir; que les foyers mère enfants sont pleins de meres etrangeres qui n'ont que faire des gosses...(ex 1 française sur 100 femmes)
on peut continuer à accepter cela mais j'ai peur que ça ne puisse pas continuer parce que on en a vraiment un peu ras le bol.... et qu'en plus la france n'a plus les moyens de cela tous les systèmes sont au bord de l'implosion.... financière.
moi j'ai jamais été ds un autre pays pour dire ce que les habitants doivent y faire...je vois pas pourquoi un habitant d'ailleurs doit me dire ce que je dois faire dans mon pays....

Par **aziz141**, le **05/08/2010** à **20:05**

je me suis marié au maroc avec une marocaine,qui m'a trahit arrivé en france au bout de 5 mois,elle a porté plainte pour violence,pour me passé pour un violent,je me suis defendu par des mains courante,elle apelé les forces de l'ordre juste parceque javait changer une chaine de television, mais ils se sont apercu qu'elle ete menteuse,j'ai un petite fille de deux ans avec elle,c gens la sont des crapules,pour des papier elle a voulu m'ecrasé,elle es parti dans un foyer a l'aide de l'assistance socail avec ma petite fille que j'aime beaucoup,ma fille est innocente de ce qu'elle a fait et je la laisserai jamais avec une escrot,on fait des enfant pour les eduqué par des intéret personnel,j'ai pas besion d'aide social pour vivre je travaille,mais c gens la sont la pour profité de la france et de ses aides,au maroc il ne font pas se genre de chose mais il vienne en france que pour l'argent,au maroc ne pas droit de volé les gens,de frappé les gens,de vendre de la grogue,c gens la il profite du systeme francais les femmes malgrebine sont tres vicieuse elle s'avent manipulé la france,elle m'a dit vas depensé ton argent,ni le procure,ni ton avocat ou ton juge fera quelque chose,elle es certain d'avoir ma fille et sa carte de séjour..c que je veu c juste l'education de ma fille,avec sa mere elle sera perdu..ils font des enfant apres ils sont délaissé et ensuite il rentre dans la délinquance a cause des parents,je passe en jugement bientôt et me defendrai,je suis née en france,je suis francais de parent marocain et jespere inchallah de recupére ma petite fille qui souffre dans un foyer a cause de sa mère alord qu'elle avait tous a la maison..

Par **aziz141**, le **05/08/2010** à **20:15**

je suis d'accord avec toi spicata sur certaine chose,c gens la sont la honte de la communauté,les mafgrebins sont devenu tres dur,il sont specialiste de trahison,il provoque et une fois que tu les sanctionne pour eux c du racisme,mais chez eux il font pas ca,il respecte pas,dans la religion musulmane ce genre de comportement c pas acceptable,c'est a dire volé,insulté les gens,frappé.au maroc ou autre pays voisin,il sont immédiatement sanctionné,mais en france il profite, j'oublieré jamais c qu'elle m'a fait,pourtant je faits attention mais elles sont tres malines je vous assure..

Par **aziz141**, le **05/08/2010** à **20:33**

je vais rajouter une derniere chose,dite au personne proche de chez vous de ne pas ce marié

au maroc,c devenu tres dur la bas,il ne se respecte meme pas entre eux(on generalise pas tout le monde)mais faite attention,ne mangé surtout pas chez eux si vous ne connaissé pas,j'ai une fille avec une pervers et c pas facile,les lois en france sont beaucoup du coté de la femme et c femmes la elles seront sans pitié avec toi..

Par **aicha29**, le **20/09/2010** à **22:28**

Salut,

J'aimerais bien connaître les signes qui montrent que c'est un mariage gris?

En règle général, lorsque le conjoint étranger n'a pas eu son titre de séjour de 10ans, il refuse le divorce à l'amiable, donc il faut faire le divorce pour faute, quelles preuves pourrais-je apporter à mon avocate?

Merci.

Par **aicha29**, le **20/09/2010** à **22:32**

Salut,

En fait, de part mon expérience personnelle, beaucoup de mes connaissances lointaines sont mariées avec des mecs sans papier en France ou sont parties au bled se marier et n'ont jamais eu les problèmes de mariage gris.

Y en a mais c'est minime.

C'est pour ça que je crois au mariage même avec un sans papier, mais au fond, avec mon vécu, j'éviterai les personnes du bled et sans carte de séjour valide.

A+.

Par **ayrad**, le **25/09/2010** à **11:21**

bonjour,moi je suis d'origine algérien je suis marié avec une fille d'ici elle m'a fait la misère, donc elle m'a expulsé de la maison ou c'est moi qui ai acheté tout le mobilier, j'ai une petite fille qui souffre avec cette femme très autoritaire, ça fait depuis mai 2010 que je suis pas à la maison, en août elle a pris un avocat comme quoi c'est moi qui ai quitté le domicile et que j'ai pris toutes mes affaires, toutes mes affaires sont chez elle les papiers tout ect... alors dans ce cas quand on peut dire, donc vous voulez faire des étrangers comme vous voulez ou bien c'est pas bon, bref pour tous ces gens qui viennent exprimer ici je vous dit que dans tous les couples il y a des hauts et des bas, il y a bien des couples français qui se marient et divorcent, et même qui tuent leurs enfants

..en plus j'ai même pas pris un avocat ,

Par **aicha29**, le **25/09/2010** à **15:04**

Salut,

Ce qui t'est arrivé arrive à tous les couples, donc ça n'a rien à voir avec tes papiers, en plus, tu as une fille.

C'est vrai qu'elle ne s'est pas conduite en adulte, et qu'elle n'a pas le droit de te foutre dehors. Tu sais il faut des preuves à ce qu'elle avance, et si elle ment, elle le paiera.

Tu peux avoir l'aide juridictionnelle, donc avocat gratuit ect.. Si tu es au RSA ou que tu aies des revenus insuffisants.

Elle va divorcer pour faute alors? Sache qu'il y a une justice!!

Moi j'ai jamais vécu avec mon mari, il n'a jamais cherché un emploi et à vivre de façon normale, il a loué par piston et ne payait pas les loyers un logement insalubre, il croyait que j'allais y vivre pour lui faire plaisir.

Bref, là il se pose en victime, il parle de papier car il avait la carte d'un an qui n'est plus valable.

Par **aziz**, le **12/06/2011** à **18:47**

je suis tout à fait d'accord avec toi, je me suis marié au Maroc, arrivé en France elle est tombée enceinte, j'étais très heureux de devenir papa.
mais tout a changé, elle m'a mis une plainte pour violence sans aucune preuve, la plainte a été classée sans suite, mais les assistantes sociales l'ont placée dans un foyer pour femme violentée, elle a fait une demande de divorce pour faute.
ce sont des vrais escrocs, le juge m'a donné le droit de visite comme tout le monde, en attendant la fixation de la résidence de l'enfant
elle a menti au magistrat, et les assistantes sociales aussi sont des vrais escrocs et des menteurs, ils savaient très bien qu'elle mentait mais ils l'ont aidé.
les rapports de police sont contre elle mais je ne savais pas
je suis marocain d'origine et je peux vous dire qu'elle a de la chance d'être en France parce que si elle avait menti au magistrat au Maroc elle serait déjà en prison.
ma fille je la laisserais jamais tomber je me battrai pour son bien-être et son éducation.
les enfants délaissés ce sont la plupart que des étrangers c'est la vérité
les aides et les papiers
ils savent que les Français sont sensibles dans ce domaine, ils en profitent
dans ce cas on ne dit pas enlevé un enfant de sa mère mais plutôt protégé son enfant d'un escroc

combien de femmes ont tué leur enfant.

Par **aziz**, le **12/06/2011** à **19:00**

je voulais repondre a aicha

je ne parle pas pour tout le monde,mais pour mon cas,c une femme pervers,mais elle a rien gagné,je suis toujours dans mon appartement,et elle est dans un foyer,et j'ai eu le droit de visite pour ma fille contrairement a ce qu'elle voulais elle a menti au magistrat et a la police et je l'ai prouvé.

j'ai eu une enquete sociale qui ma été favorable pour fixé la residence de l'enfant pourquoi mentir pour des papier,elle aurai du faire un divorce a l'amiable

les assistance sociale sont des escroc aussi,il me parle comme un chien sos femme precisement

en général c femme n'ont rien dans la tete,et il a que des étrangere et res de francais,qu'elle honte c malgrebine

Par **aziz**, le **12/06/2011** à **19:09**

je reviens sur aicha

tu voulais savoir les signe qui montre que c un mariage gris

meme si tu cherche a savoir,j'ai montré les preuves au magistra que c t'une menteuse,avec l'aide des medecin qui l'on suivi et les rapport de police qui m'ont beaucoup aidé.

mais je pense que tu es une personne aicha qui ce met toujours du coté des femmes meme si elles ont tord comme les foyers,c incroyable tu prouve le contraire et ensuite elles persevers pour avoir le derniers mot

les femmes font beaucoup de dégât avec leur langue,mais ca peut etre aussi la faute de l'homme aussi

Par **aziz**, le **12/06/2011** à **19:25**

a oui j'ai oubli

elle m'a fais un divorce pour faute,c une preuve je pense pour un mariage gris aicha

Par **calin47000**, le **21/01/2013** à **06:55**

bonjour je suis la car je c plus koi faire je me suis marié avec une marocaine il y a 2 ans et me meme la vie tres dur et oui j ai ete abuser et comme sa sufiser pas j ai u un enfs avec elle et pour le deuxieme enfs elle a m enti kar elle ma dit kelle se proteger donc voila j ai deux enfs avec cette femme ki jours encort avec mais santiment je peu faire koi contre elle merci de bien vouloir me repondre kar la je c plus koi faire

Par **amajuris**, le **21/01/2013** à **10:32**

bjr,
respectez la charte en évitant le langage sms, c'est pénible à lire.
un conseil divorcez;
cdt

Par **nassbong**, le **08/12/2014 à 15:43**

Moi je suis de nat. fr., je me suis marié avec une personne d'Algérie (cousine), une fois ici divorce et remariage avec un autre hors celle ci a eu sa carte de 10 ans et une fois remarié a changée envers moi et ne me parle plus!! Il s'agit d'un cas d'abus de confiance! Que puis-je faire maintenant pour la renvoyer en Algérie! Aidez moi svp

Par **tuki**, le **07/08/2019 à 09:34**

je suis de nationalité Algérienne j'habite en France j'ai 32 ans je me suis marié en Algérie il y a 1 an, j'ai fait un regroupement familial pour qu'elle puisse venir en France. Elle est venue le 2 décembre 2018 il lui a été délivré un récépissé de 7 mois, le 10 juillet 2019 elle a reçu sa carte de résidence de 10 ans. Nous sommes partis en vacances à la grande motte du 13 au 20 juillet 2019, le dimanche 21 juillet entre minuit et demi et 1 heure du matin elle a disparu en prenant ses affaires personnelles et de l'argent. Elle n'a ni permis ni véhicule je pense que quelqu'un est venu la chercher et pourtant tout va bien il n'y a jamais eu ni violence physique ni morale. J'aimerais savoir les démarches à effectuer pour annuler ce mariage. En attente d'une réponse merci d'avance

Par **amajuris**, le **07/08/2019 à 10:22**

bonjour,

avant de penser à annuler votre mariage, ce sera plus exactement un divorce, je vous conseille de signaler la disparition de votre épouse à la police et à la gendarmerie.

vous pouvez également signaler la rupture de la vie commune à votre préfecture suite au départ de votre épouse du logement familial.

vous pouvez vous faire aider par un avocat.

salutations